



CONFÉRENCE FINALE FAMOUS

RECONNAISSANCE ET VALORISATION DES COMPETENCES : UN TREMPLIN POUR LES BENEVOLES DE LECONOMIE SOCIALE !

COMPTE-RENDU

24 septembre 2024 | 9h00 – 13h30 Rue Coenraets 72, 1060 Bruxelles, Belgique

Le projet

Le projet Erasmus+ FAMOUS vise à **co-construire le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité** par l'élaboration d'un programme de formation à la reconnaissance et au développement de leurs compétences au sein de 2 associations de terrain en France et en Roumanie. Ce projet est coordonné par le Comité du Secours Populaire de Roubaix (France) et implique un réseau de partenaires européens qui comprend : Le Comité du Secours Populaire de Roubaix, l'Université de Paris, Coopésia, STEA et POUR LA SOLIDARITE. Il vise à aider les bénévoles, les salarié·e·s précaires, ainsi que les usagères et usagers des associations à reconnaître et à valoriser leurs compétences.

La conférence

Cette conférence finale a permis de présenter les actions menées au cours des deux années du projet, tout en abordant des réflexions sur le rôle des bénévoles, leur reconnaissance et leur place dans la société, notamment en lien avec la notion de compétence. En effet, la conférence a permis de soulever des questions concernant l'instrumentalisation du bénévolat en tant qu'outil d'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la valorisation des compétences des personnes qui consacrent leur temps et leur expertise à des activités à vocation sociale. Par ailleurs, la conférence a permis de présenter en conclusion le livre blanc du projet FAMOUS, offrant ainsi des perspectives pour l'avenir.

Les intervenant·e·s

➤ **Cristina Bala**

Directrice de l'Asociatia Stea, où elle œuvre depuis plus de 18 ans. À travers son travail à l'Association STEA, Cristina défend une approche innovante du travail social, axée sur l'autonomisation des personnes en difficulté. Leur mission centrale est de permettre à chacun de retrouver son pouvoir d'agir.

➤ **Fabrice Belin**

Directeur du Comité du Secours Populaire Français de Roubaix. Ancien conseiller municipal et adjoint au maire de 2001 à 2014, il a pris ses fonctions de Secrétaire général du comité en 2010. Sous sa direction, le Secours Populaire de Roubaix a considérablement intensifié ses actions de solidarité, en multipliant les initiatives locales et en renforçant son engagement envers les populations les plus vulnérables.

➤ **Milèna Chantraine**

Secrétaire générale de la Plateforme Francophone du Volontariat en France. À ce poste, elle joue un rôle clé dans la promotion et la coordination des initiatives de volontariat à l'échelle nationale. Sa mission consiste à soutenir les organisations et les individus dans leurs actions bénévoles, en favorisant la reconnaissance et la valorisation du volontariat comme un pilier de l'engagement citoyen.

➤ **Nora Chiheb**

Responsable et chargée des partenariats au Comité du Secours Populaire Français de Roubaix. Elle développe et entretient des partenariats pour soutenir les actions du comité et renforcer son impact. Son rôle central permet de coordonner les initiatives locales de solidarité et de mobiliser les ressources nécessaires pour aider les populations vulnérables, tout en favorisant la collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs.

➤ **Manon Jacob**

Diplômée en sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles, elle accompagne les communes partenaires dans le développement de politiques intégrées pour soutenir le bénévolat associatif. Elle est également chargée de partenariat pour la plateforme Give a Day, une initiative gratuite qui facilite l'engagement citoyen. La plateforme met en lien les citoyens désireux de s'engager et les associations en quête de bénévoles.

➤ **Françoise Kemajou**

Issue du monde associatif, Françoise Kemajou a développé une solide expertise dans les politiques d'emploi, d'égalité hommes/femmes et les politiques d'inclusion sociale. Responsable de la thématique RSE & Diversité au sein du Think&do tank POUR LA SOLIDARITÉ, elle travaille à la construction d'une reliance efficace entre partenaires sociaux, autorités publiques et acteurs de la société civile. Depuis plusieurs années, elle s'est consacrée à construire un pôle d'insertion socioprofessionnelle au sein de PLS qui a pour mission d'accompagner les personnes éloignées du marché de l'emploi.

➤ **Sylvie Le Bars**

Fondatrice et directrice de Coopésia, une coopérative créée en 2021. Avec plus de vingt ans d'expérience dans la conception et la gestion de projets européens et d'innovation sociale, Sylvie Le Bars met son expertise au service des acteurs locaux en les accompagnant de manière stratégique et opérationnelle. Coopésia accompagne les territoires dans la prise en compte des besoins des personnes en situation de précarité, en transformant leurs idées en solutions innovantes et concrètes.

➤ **Matthias Rosenzweig**

Chargé de recherches au sein du CBCS, le conseil bruxellois de coordination sociopolitique et membre du Crebis, le centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales. Il est actuellement engagé dans une recherche collaborative sur le bénévolat en action sociale à la demande et avec la collaboration de la Plateforme francophone du volontariat.

➤ **Laurent Sovet**

Maître de conférences en psychologie différentielle à l'Université Paris-Cité, où il exerce au sein du Laboratoire de Psychologie et d'Ergonomie Appliquées. Titulaire d'un doctorat en psychologie de l'orientation. Ses recherches s'adressent principalement aux publics en formation initiale et s'articulent autour de trois grands axes : la conceptualisation des compétences à s'orienter, l'accompagnement au sens et l'évaluation de l'efficacité des pratiques en orientation.

➤ **Alain Willaert**

Coordinateur général du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS).
Modérateur de la table ronde.

I. Ouverture de la conférence

Françoise Kemajou, Directrice, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, a ouvert la conférence avec un mot de bienvenue et une présentation du cadre général du projet. Elle a souligné l'importance actuelle du sujet et rappelé le contexte belge, où il est avancé par des personnalités politiques que les allocataires sociaux devraient être contraints de réaliser des travaux de bénévolat. Elle a critiqué cette approche en soulignant que l'engagement devrait répondre aux besoins et aux aspirations des individus, et non uniquement à des critères d'employabilité.

Fabrice Belin, Directeur du Comité de Roubaix (Secours Populaire Français), a ensuite pris la parole. Il a commencé par rappeler l'héritage de l'association qui est issue de la résistance et ses valeurs qui sont celle de la solidarité et de l'éducation populaire. Fabrice Belin a évoqué la situation socio-économique critique à Roubaix, où 44 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Il a souligné le rôle central des bénévoles dans l'organisation. Il a soulevé des questions essentielles : Comment valoriser les compétences des bénévoles sans les formater, en conservant leur expérience de vie dans leur approche ? Comment éviter de reproduire les schémas de domination institutionnelle ?

II. Interventions - La valorisation des compétences des bénévoles et personnes concernées

La notion de « compétences » : perspectives critiques et enjeux sociétaux par Laurent Sovet, Enseignant-chercheur, Université Paris-Cité

- Les compétences une notion contemporaine complexe

Laurent Sovet a présenté une analyse critique sur la notion de compétences, en expliquant que c'est un concept complexe et multidimensionnel. Il a rappelé que l'année 2024 est déclarée l'année européenne des compétences ce qui montre une prise en compte institutionnelle de ce terme qui pourtant n'a pas de définition consensuelle et qui varie selon les contextes et les disciplines académiques. Il a notamment exploré la distinction entre compétences techniques et psychosociales, en soulignant que les compétences ne se limitent pas à des tâches spécifiques, mais englobent des savoir-être et des capacités adaptatives. Malgré les divergences entre les travaux universitaires et scientifiques, il dégager des points communs à cette notion : tels que l'idée d'efficacité attendue, la référence à des tâches spécifiques, et la mobilisation du savoir et du savoir-être dans un contexte donné.

- L'appui des référentiels de compétence

Laurent Sovet a également abordé les différents référentiels de compétences, qui varient en fonction des contextes, et a insisté sur la nécessité de réfléchir de manière critique à la façon dont ces référentiels sont construits.

- Les compétences psychosociales en débats

Ces compétences sont parfois difficiles à traduire. Les institutions cherchent activement à les identifier, en France, le RETEC (reconnaître les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications) joue un rôle important en tant qu'autorité dans la définition de ces compétences.

- Evaluer les compétences

Enfin, il a abordé les enjeux liés à l'évaluation des compétences et les inégalités sociales qui en découlent. Il a mis en lumière la nécessité de recontextualiser les compétences pour mieux les adapter aux besoins spécifiques des personnes.

➤ Enjeu critique autour des compétences :

Laurent Sovet met en avant plusieurs critiques autour de cette notion de compétence :

- Il est assez difficile de trouver une synthèse claire sur la notion de compétences dans la littérature.
- Les référentiels de compétences doivent être abordés de manière critique. Lorsqu'un référentiel est publié, il est important de s'interroger sur sa construction, en veillant à ce qu'il implique un maximum de parties prenantes et obtienne un consensus large.
- Ne pas se diriger vers l'utilitarisme qui réduirait les compétences à des critères stricts pour répondre à des critères d'embauche, de sélection, en oubliant les aspects humains et sociaux.
- Les compétences reflètent également des inégalités sociales, car elles sont souvent acquises dans des milieux sociaux différents.
- Eviter une standardisation des compétences, en prenant pour acquit qu'il n'existe qu'une seule manière de la mettre en pratique. Il existe une pluralité de compétences et de leur mise en œuvre.
- Enfin, il faut conserver une flexibilité individuelle et éviter les injonctions selon lesquelles tout le monde devrait posséder les mêmes compétences.

Reconnaître et valoriser les compétences des bénévoles de l'Économie Sociale : exemple de la France par Sylvie Le Bars, Directrice, Coopésia

Sylvie Le Bars a commencé par rappeler qu'en France, 12 millions de bénévoles sont engagés dans le secteur associatif, avec environ 800 000 associations à but non lucratif. La pandémie de Covid-19 a représenté une période difficile pour ces organisations, mettant à l'arrêt bon nombre d'activités. Les associations de lutte contre la pauvreté ont dû réinventer leurs modèles pour continuer à soutenir les personnes en situation de précarité, alors que la majorité des bénévoles, souvent des personnes âgées, étaient particulièrement vulnérables face au virus. Parallèlement, le service civique a été pensé durant cette période, et des plateformes telles que JeVeuxAider.gouv.fr ont vu le jour.

Pour Sylvie Le Bars, il est important de différencier les compétences que les bénévoles apportent et celles qu'ils développent. Les bénévoles inscrits sur les plateformes, comme celle mentionnée, sont souvent déjà conscients des compétences qu'ils possèdent et peuvent offrir. Le projet FAMOUS intervient pour accompagner cette conscientisation des compétences, en aidant à les identifier et à les valoriser de manière plus formelle.

Sylvie Le Bars a interrogé la notion de valorisation des compétences dans différents cadres politiques et organisationnels, en mettant l'accent sur le rôle du projet FAMOUS. Elle a expliqué que FAMOUS a permis d'engager une réflexion sur le lien entre bénévolat et compétences, avec l'objectif de conscientiser les individus aux compétences qu'ils mettent en œuvre dans leurs activités bénévoles. Elle a souligné que la distinction entre engagement individuel et contrainte politique est essentielle, en particulier dans un contexte dans lequel les notions de volontariat et de bénévolat évoluent. Sylvie Le Bars a conclu en expliquant que FAMOUS accompagne la conscientisation des compétences pour permettre aux bénévoles de mieux valoriser leurs apports dans leur parcours personnel et professionnel.

Reconnaître et valoriser les compétences des personnes concernées par l'action associative : exemple de la Roumanie par Cristina Bala, Directrice, Asociația Stea

Cristina Bala a partagé l'expérience roumaine sur la valorisation des compétences, en mettant en lumière la situation difficile des personnes vivant dans la précarité, à Satu Mare en Roumanie. Dans cette région, environ 450 personnes vivent dans des situations de précarité extrême parmi les adultes, 78 % sont illettrés et seulement un cinquième d'entre eux a un emploi régulier. La valorisation des compétences des enfants est particulièrement difficile dans ce contexte, car il existe d'énormes écarts de réussite scolaire. En effet, seulement 8 % des enfants continuent leur scolarité après l'âge de 14 ans, alors qu'un diplôme n'est obtenu qu'à partir de 16 ans, ce qui condamne beaucoup à rester sans reconnaissance de compétences et à vivre dans la précarité. Beaucoup tombent dans l'assistanat, attendant de l'aide financière sans prendre conscience de leur propre valeur et des compétences qu'ils possèdent.

Des opportunités de développement des savoirs et des compétences sont proposées, adaptées aux besoins des personnes, telles que la thérapie occupationnelle, le coaching vocationnel et le volontariat. Ces initiatives permettent de surmonter les difficultés d'intégration dans le marché du travail, en particulier avec des projets comme le jardin communautaire, où les femmes acquièrent des compétences agricoles et gagnent en autonomie. Grâce à ces activités, elles obtiennent une source de revenus, renforcent leur poids dans les décisions familiales et deviennent des modèles pour leurs enfants.

III. Table ronde - Bénévolat et accès à l'emploi : perspectives critiques

Modérée par **Alain Willaert**.

Quand on entend bénévolat qu'est-ce qu'on entend par là ?

- **Milena Chantraine** (Plateforme francophone du Volontariat) a rappelé que le bénévolat est un acte libre et gratuit, protégé par la loi, et non motivé par un intérêt financier. Chaque volontaire s'engage en dehors du cadre familial ou privé, et en France, il y a environ 736 000 volontaires.
- **Manon Jacob** (Give a Day) a mentionné qu'en Belgique, 8 000 associations mobilisent 10 000 bénévoles. Elle a soulevé la question des motivations derrière l'engagement bénévole, et l'importance de sensibiliser les personnes aux initiatives locales, en encourageant une bienveillance basée sur des compétences propres à chaque individu.
- **Mathias Rosenzweig** (CBCS) a expliqué que le secteur social et de la santé à Bruxelles s'est professionnalisé, mais les bénévoles y restent très actifs et engagés, apportant leur soutien dans les secteurs dans lesquels ils exercent leur activité professionnelle.
- **Françoise Kemajou** (POUR LA SOLIDARITÉ) a évoqué les bénévoles professionnels ou non, qui participent aux actions bénévoles, parfois en parallèle de leur emploi avec ou non l'accord de leur employeur.
- **Nora Chiheb** (Secours Populaire) a illustré le rôle du bénévolat au sein de son organisation, avec 150 bénévoles. A travers un exemple, elle a montré que les bénévoles prennent confiance en prenant conscience de leur capacité à agir. Le bénévolat joue un rôle important dans le processus d'émancipation personnelle.
- **Intervention du public, La Fève** (association française) a rappeler la spécificité du bénévolat chez les jeunes. Il a expliqué qu'en France 20 000 étudiants s'engagent dans des causes spécifiques, sans vouloir adhérer à une association à long terme. Cela rapproche leur engagement du militantisme, centré sur une cause plutôt qu'une organisation.

« Comment garantir une distinction claire entre le volontariat et l'emploi auprès des personnes, des organisations et des décideurs-euses politiques, en garantissant la liberté de choisir son engagement bénévole ? »

- **Milena Chantraine** a affirmé qu'il n'existe pas de lien direct prouvé entre le bénévolat et l'accès à l'emploi, et qu'il est contre les valeurs fondamentales du volontariat d'y voir une voie vers l'employabilité. Le bénévolat doit rester un choix libre et altruiste, sans contrainte.
- **Mathias Rosenzweig** a souligné la distinction claire entre les tâches des bénévoles et celles des salariés au sein des organisations. Cependant, il a fait remarquer que le désengagement de l'État dans certains domaines a accru la dépendance des associations vis-à-vis des bénévoles, ce qui peut ajouter une pression sur ces derniers pour gérer des situations souvent complexes et stressantes.
- **Nora Chiheb** a insisté sur la nécessité de garantir la liberté de choix des bénévoles, qui sont libres d'agir selon leurs envies tout en respectant le cadre dans lequel ils se sont engagés.
- **Françoise Kemajou** a ajouté qu'au sein de Mentor You l'accompagnement des bénévoles est personnalisé, parce que le volontariat ne peut pas être une solution stéréotypée. Il doit rester un choix libre, adapté aux besoins de chacun.
- **Manon Jacob** a pris l'exemple de la Flandre, où le bénévolat est perçu comme une forme de cohésion sociale, les communes pouvant faire appel à des bénévoles pour remplir des tâches de service public. Ce modèle est perçu comme complémentaire au secteur de l'emploi, contrairement à la Wallonie, où le bénévolat est vu comme une menace pour l'emploi.

« Comment visibiliser les apports du volontariat auprès des bénévoles, des personnes concernées, de l'organisation et de la société en général ? »

- **Milena Chantraine** a mentionné que, bien que le débat sur les compétences et l'employabilité existe depuis longtemps au niveau européen, aucune étude scientifique n'a montré de lien direct entre bénévolat et employabilité. Elle a averti du risque d'instrumentalisation des associations si les compétences bénévoles sont valorisées uniquement pour des perspectives d'emploi.

- **Françoise Kemajou** a expliqué que dans certains projets, comme le mentorat, les bénévoles acquièrent des compétences qu'ils n'avaient pas initialement, ils sont formés dans le cadre de MentorYou et que leur rôle est de partager et de diffuser ses savoirs qu'ils ont et qu'ils acquièrent.
- **Mathias Rosenzweig** a noté que le vocabulaire utilisé pour parler des bénévoles dans certains contextes reflète celui du monde professionnel pour autant les exigences ne sont pas les mêmes. Il a souligné que les bénévoles ont besoins d'être accompagné, mais qu'il y a un manque de moyens et de temps pour suivre correctement les bénévoles et les aider à développer pleinement leurs compétences.
- **Nora Chiheb** a donné un exemple concret d'une bénévole pâtissière qui, grâce à son engagement lors d'événements organisé par le Comité de Roubaix, a pu se former et gagner en confiance.

« *Comment garantir l'accessibilité au volontariat face à la professionnalisation du secteur associatif ?* »

- **Intervention du public** qui a souligné que certaines activités bénévoles, comme la gestion alimentaire, nécessitent une formation professionnelle. Ces bénévoles deviennent alors des professionnels rémunérés donc des salariés, tout en restant dans une dynamique militante.
- **Mathias Rosenzweig** a affirmé qu'il ne faut pas opposer professionnalisation et développement du bénévolat, et que salariés et bénévoles ont tout intérêt à collaborer pour un impact collectif plus fort.
- **Nora Chiheb** a clôturé cette discussion en remerciant tous les bénévoles pour leur engagement et leur contribution au sein des associations.

IV. Perspectives et conclusions

Laurent Sovet a présenté le Livre blanc du projet FAMOUS, un document clé qui résume les principaux enseignements et recommandations issus du projet. Il a rappelé l'importance de la co-construction, du renforcement de l'autonomie (empowerment), et de la responsabilité des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la valorisation des compétences des bénévoles.

Les recommandations du Livre blanc incluent :

1. Encourager la participation effective des personnes dans les ateliers. En intégrant des coconcepteurs afin de réaliser pleinement une co-construction
2. Proposer une terminologie commune pour faciliter la reconnaissance des compétences.
3. Impliquer les responsables associatifs dans cette démarche de co-construction.
4. Valoriser l'engagement associatif comme un levier de construction personnelle de manière large.

Laurent Sovet a conclu en espérant que le projet FAMOUS pourra se prolonger et contribuer à la reconnaissance des compétences des bénévoles.

V. Clôture de la conférence

La conférence s'est terminée par des remerciements aux partenaires et participants, ainsi qu'à l'Union Européenne pour son soutien au projet.